

# Vivre à Saint-Nicolas-du-Pélem



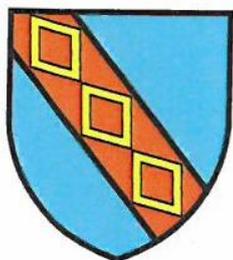
## Bulletin d'information Municipal

Hiver 2016/2017

Numéro 6

## Sommaire

- ☛ Conseil Municipal P.2
- ☛ Vie locale P.8
- ☛ Jardin public et élections P.4
- ☛ Le coin du citoyen P.10
- ☛ Zéro phyto et Noël à L'EHPAD P.5
- ☛ Pratique P.11
- ☛ Dossiers P.6



# Conseil Municipal

**Principales délibérations prises en Conseil Municipal : Compte rendu du Conseil sur site de la mairie : [www.stnicolasdupelem.fr](http://www.stnicolasdupelem.fr)**

## Le conseil du 17 Mai 2016

- Le Conseil a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain sur les zones U et 1AU du PLU.
- Don d'un terrain à la commune : Le Conseil accepte la donation faite à la commune par l'association Musée rural de l'Education de St Nicolas du Pelem d'un terrain pour y établir une aire de stationnement sous réserve que les travaux d'aménagement soient réalisés dans le cadre de l'aménagement global du bourg de Bothoa.
- Acquisition d'une tondeuse autoportée, le marché est attribué à L'entreprise : Ouest motoculture de Ploufragan pour un montant 26 715€ HT

## Le conseil du 28 Juin 2016

- Atelier Municipal : validation du programme et choix de la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre, le conseil a validé l'enveloppe financière estimative totale 491 550.00 € H.T  
Le projet défini est :
  - ↻ un centre technique municipal,
  - ↻ 5 box de stockage pour les associations,
  - ↻ un espace associatif comprenant des salles d'activité.
  - ↻ travaux de rénovation de parquet Salle Ty ar Pélem, le marché est attribué à l'entreprise SARL PERSON de PLOUER SUR RANCE pour un montant de 6 240 € TTC.

- Travaux de carrelage salle Ty Bothoa : le marché est attribué à l'entreprise BOLORE de Plouguernevel pour un montant de 4 717.44 € TTC.

- Agenda d'accessibilité - mise aux normes des sanitaires des bâtiments communaux. Le marché est attribué à l'entreprise Gilot de Rostrenen pour un montant de 4 798.362 € TTC.

- Travaux d'isolation d'une salle au rez-de-cour Maison des associations. Le marché est attribué à la SARL LE GALL de Plounévez-Quintin pour un montant de 3 006.77 € TTC.

- Dénomination des salles Communales :

- ↻ Bibliothèque : Médiathèque du Sulon
- ↻ Local des ainés : Salle du Sulon
- ↻ Ancien point I : Salle Kreisker

## Le conseil du 26 Juillet 2016

- Réfection d'une partie du mur du cimetière de Bothoa, le marché est attribué à l'entreprise : Jean CONNAN de Saint-Nicolas-du-Pélem pour un montant de 40 279.06 € TTC

- Acquisition de plein droit d'un bien sans maître rue de Beaucours. Le Conseil exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil pour les raisons suivantes :Le bien cadastré AB 168 est issu d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et répond à la définition des biens sans maître donnée par l'article L 1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Le bien est en état d'abandon et litigieux.

## Le conseil du 25 Octobre 2016

- Demande de subventionnement des repas des élèves de l'école du Sacré Cœur : L'OGEC souhaite résilier le contrat qui la lie à Médirest et passer une convention avec l'EHPAD CCAS de St Nicolas pour la fourniture des repas. L'OGEC de l'Ecole du Sacré Cœur sollicite la commune afin que celle-ci subventionne les repas de l'ensemble des élèves de l'école du Sacré Cœur qu'ils soient domiciliés sur la commune ou non. L'OGEC sollicite une subvention équivalente à celle versée par la caisse des Ecoles pour les repas pris à l'école publique, soit 0.57 € (repas vendu 2.85 €, payé 3.42 €).

La commission des finances a pris en compte les éléments suivants pour étudier la demande :

↳ l'école du Sacré Cœur est sous contrat d'association, la commune de St Nicolas du Pelem assume donc les dépenses de fonctionnement (matériel) des classes sous contrat d'association. Le contrat a été modifié en 2009 afin d'y inclure les classes de maternelle.

↳ cette prise en charge des dépenses de fonctionnement des maternelles est plus élevée que la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires.

Le conseil municipal suit l'avis de la commission des finances et décide de ne pas subventionner les repas de l'école du Sacré Cœur.

- Service assainissement 2017 :

Prime fixe : 56.70 €

Prix du m3 : 1.2075 €

- Tarifs communaux 2017 :

La commission des finances a examiné l'ensemble des prestations servies par la collectivité. En rappelant que les tarifs communaux doivent si possible couvrir le prix de revient du service rendu.

Pour 2017, elle a décidé :

↳ de maintenir certains tarifs (vente de bois, photocopies, fax et tarifs piscine)

↳ de revaloriser les autres prestations de 2 %.

- Attribution du marché de Maîtrise d'œuvre pour la « restructuration de l'ancien Super U en centre technique municipal et en locaux associatifs ». Marché attribué à l'entreprise : LE TRAON Jean-Pierre, architecte DPLG, de ST BRIEUC pour un montant de forfait de rémunération provisoire de 55 675.65 € HT.

- Contrat de territoire 2016-2020. Le Contrat départemental de Territoire 2016-2020, mis en œuvre par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, est la reconduction de sa politique contractuelle déjà effective depuis 2010, avec un développement notable concernant la nature des projets éligibles au dispositif, la démarche d'élaboration du contrat et les attentes du Département vis à vis des territoires avec qui il contractualise.

La commune de Saint Nicolas du Pélem a inscrit 2 opérations au contrat de territoire :

↳ l'aménagement du camping pour un

montant de subvention attendue de 66 000 €.

↳ l'aménagement du Bourg de Bothoa pour un montant de subvention attendue de 60 000€

↳ **Le conseil du 29 Novembre 2016**

- Programme voirie 2017

**Tranche ferme**

VC 12 « La Villeneuve » (14m)

VC 13 « Saint André » (289 m)

VC 10 « Crécom » (473 m)

CR 41 « Kerbellec » (150 m)

VC 5 « Logueltas/limite Canihuel » (800 m)

VC 3 « Kerlédec/direction Plussulien » (543 m)

Jardin public Stationnement PMR

Chantier 14 rue Henri Avril Mise à niveau tampons

**Tranches optionnelles**

Parking Ancien Super U (700m)

VC 5 et VC 15 "Kerléouret" (383 m)

CR 55 « Stang Merrien » (173 m)

L'ensemble de ces travaux représente une dépense estimative de 99 706.00 € HT en tranche ferme et 49 575.00 € HT, en tranches optionnelles.

- Attribution de fond de concours par la CCKB pour un montant de 116 200 € en remplacement de la dotation de solidarité communautaire.

- Acquisition d'un désherbeur mécanique et demande de subventions auprès de la Région Bretagne et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

- Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour

l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. L'Agence de l'eau ainsi que le Conseil Régional Bretagne accompagnent le développement de méthodes alternatives au désherbage chimique. L'investissement pour l'acquisition d'un désherbeur mécanique s'élève à 3 795.00 € HT, soit 4 554.00 € TTC. La subvention attendue est de 70 %. Le conseil valide le principe d'acquisition d'un désherbeur mécanique YVMO TDM d'un montant de 3 795.00 € HT. Le matériel sera fourni par la SARL Stervinou - Espace Emeraude de Cleden Poher.

- Mise aux normes accessibilité de l'ascenseur de la maison des associations ; le marché est attribué à l'entreprise Koné pour un montant total de 9 250.98 € HT.

## Jardin public

Les travaux du jardin public sont achevés, ils ont été réalisés en grande partie par les employés communaux. Dans ce jardin, nous avons créé un espace réservé et adapté aux déjections canines. Nous espérons que les propriétaires de chien qui se promènent dans Saint-Nicolas feront un détour par le sani-crotte pour habituer leur animal à y faire ses besoins. Les rues et le jardin public y gagneront en propreté.



# Election Présidentielle

**Pour information :**

lors des prochaines élections présidentielles,  
les bureaux de vote ouvriront à 8h00 et seront fermés à 19h00.

**Et si vous deveniez assesseur ou scrutateur ?**

A l'occasion des différents scrutins, la commune recherche des électeurs volontaires pour tenir les bureaux de vote ou procéder aux opérations de dépouillement.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

## Zéro phyto

Autrefois stigmatisées et traquées car symboles d'une nature non maîtrisée, les « mauvaises herbes » se sont fait un nouveau nom et une nouvelle place en ville.

Depuis le 1er janvier 2017, il est interdit d'utiliser des pesticides chimiques sur l'ensemble des communes françaises.

Face aux enjeux environnementaux actuels, les services parcs et jardins des collectivités territoriales ont fait évoluer leurs pratiques de gestion, en particulier les techniques d'entretien. La réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques fait partie des engagements pris à l'échelon national dans le cadre du plan Ecophyto 2018. Des techniques alternatives se sont développées telles que le désherbage mécanique ou le paillage des massifs.

En parallèle, une plus grande tolérance vis-à-vis de la présence de la végétation spontanée a vu le jour ...

Voici la liste des outils utiles au désherbage sans pesticides chimiques: balayeuse mécanique, binette, débroussailleuse, tondeuse, couteau de cuisine, démousseuse mécanique, brosse métallique, bouteille de gaz, dameuse, grattoir, brûleur thermique ...

les méthodes thermiques: infrarouge, flamme directe, vapeur, eau chaude, mousse chaude.

Sur la commune de St Nicolas le personnel technique est formé. La visite d'un technicien du département a d'ailleurs permis de constater que nous étions en bonne voie.



## Noël à l'EHPAD

Le Père Noël a fini sa tournée par l'EHPAD.

Après une nuit de travail, le père Noël, bien que fatigué a tenu à rendre visite aux résidents de l'EHPAD Ti- Kerjean le 25 décembre à midi où il a offert à chacun un petit présent.

Vêtu de ses plus beaux habits, le personnel a, comme chaque année, mis les petits plats dans les grands.

Au menu de ce repas de Noël: Apéritif, foie gras et sa garniture, suprême de pintade, fagots d'asperges, frites, salade, fromage, bûche pâtissière de Noël, chocolats, café.



**Félicitations aux cuisinières et à tout le personnel pour leur investissement.**



# Il était une fois...St Nicolas

## Ur wech e oa... Sant Nikolas.

Au sud du massif granitique de Quintin Duault, au flanc de la colline, s'est développé la petite cité de Saint Nicolas au cours des siècles.

Etre ar c'hroec'hoù hag an diaezoù, war gostez ar menez, emañ Sant Nikolas ar Pelem.

Anv ar barrouz a gont un tamm eus he istor. Ar ger Pelem a zo deuet deus Pellen, anv ur familh a zo bet mestr gwechall gozh war Sant Nikolas. Ha Sant Nikolas, patron ar vugale, a oa ivez patron chapel ar c'hastell. Ar chapel se a zo bet roet d'ar barrouz diwezatac'h gant an aotrou De Beaucours evit ober an iliz.

Gwechall, ba' amzer roueoù Bro Frans, e oa Sant Nikolas ur geriadenn eus parrouz braz Bothoa. Ar barrouz se a oa unan deus ar re vrasan ba' eskobti Kemper; pe eskobti Bro Gerne.

D'ar c'houlz se e oa person Bothoa un aotrou. Dindan e galloud e oa kalz a veleien, da skwer re Laruen, Kerien, Kanihuelha Zin Trifin. Hag ouzhpenn ar pemp iliz e oa kalz a chapelioù war ar maez.

Med ar geriadenn vihan se, Sant Nikolas, a oa plaset gwelloc'h evit Bothoa. Treuzet e oa gant an hent braz a yae da Gintin betek Rostrenn hag al lec'h se a oa mad evit ar c'honverz. D'ar c'houlz se e oa diaes mont da Vothoadu hont war ar menez...

Ha ne oa e Bothoa prespitouer ebet, setu e oa deuet person Bothoa da chom ba' kastell ar Pelemha se a zo bet un dra fall evit Bothoa.

Setu, tamm ha tamm en deus trec'het Sant Nikolas war Bothoa. Ha se e vo kontet deoc'h ur wech all...

(da heuil...)

Le nom même de Saint Nicolas du Pélem nous raconte en partie son histoire. Pélem est dérivé du nom de la famille des Pellen qui régna au Moyen Age sur la cité. Quand à Saint Nicolas, patron des enfants, il était aussi celui de la chapelle du château du Pélem.

Autrefois, à l'époque des rois de France, Saint Nicolas n'était qu'un hameau de la grande paroisse de Bothoa. Celle-ci était l'une des plus importantes de l'évêché de Cornouaille ou évêché de Quimper. Son recteur était un personnage important dont l'autorité s'exerçait sur de nombreux prêtres répartis dans la paroisse mère et les quatre trèves de Kerien, Lanrivain, Canihuel et Sainte Tréphine. Et, en plus de l'église paroissiale de Bothoa et des quatre églises tréviales, il fallait desservir de nombreuses chapelles dispersées dans la campagne.

Mais le petit hameau de Saint Nicolas était mieux situé que le bourg de Bothoa. Il était traversé par la grand' route de Quintin à Rostrenen, c'était déjà un lieu de rencontre et de commerce tandis que Bothoa, perché sur le massif granitique était d'accès plus difficile. De plus il n'y avait pas de presbytère à Bothoa si bien que les recteurs vinrent s'installer dans le château du Pélem.

La chapelle Saint Nicolas, qui dépendait du château du Pélem devint un lieu de culte important puis église de la paroisse naissante de Saint Nicolas. Ainsi, inexorablement le bourg de Bothoa dut s'incliner devant le développement de Saint Nicolas... (À suivre...)

HLN.

# Un peu d'histoire par François LE PROVOST

**La période néolithique** : est représentée par 1 monument funéraire (le cairn de Croas Dom Herry), 4 Menhirs.

✓ Le Cairn (d'après les travaux de Jean-Yves Tinévez)

Il s'agit d'un monument rectangulaire (environ 20 m de long et 8 m de large) composé de moellons du schiste local ; il est très arasé.

Il contient 4 chambres funéraires (ne contenant plus d'ossements, vu l'acidité du sol) bordée de dollettes verticales de granite à grain fin brisées au ras du sol ou arrachées.

Le matériel archéologique se résume à quelques éléments de parure (des perles et une hachette en fibrolite), un vase et quelques tessons de poterie.

Ce type de cairn est très rare en zone centrale de Bretagne.

✓ Les menhirs Ils sont en granit.

- Le menhir du Rossil (en lisière du bois du Castel) d'une hauteur d'un peu plus de 7 mètres, il est l'un des plus imposants du département.

- Le menhir de Kerody (3 mètres de haut)

- Le menhir de Logueltas (un peu plus de 3 mètres de haut)

- Le menhir du Zilou (environ 5 mètres de haut)

## *L'âge du bronze*

Deux Tumulus (tombes couvertes d'une grande butte de terre) ont été repérés : l'un près de Kergonan et l'autre dans la grande parcelle du « Super U ».

## *La période gallo-romaine*

Pas de vestiges spectaculaires ; on peut rappeler que la voie romaine passe à Croas Dom Herry et que dans quelques champs de la commune ont été trouvés de nombreux fragments de tuile qui sont les restes d'une habitation.

## *Le moyen Age*

De cette période, datent quelques retranchements ou enclos, qui se signalent par des talus et des douves de dimensions « sortant de l'ordinaire ».

Citons :

- La motte féodale de Kérimarc'h
- Les ouvrages terroyés de :
  - Coat Ar Faodel
  - La ville neuve
  - Kergoubleau
  - L'éperon du Rossil

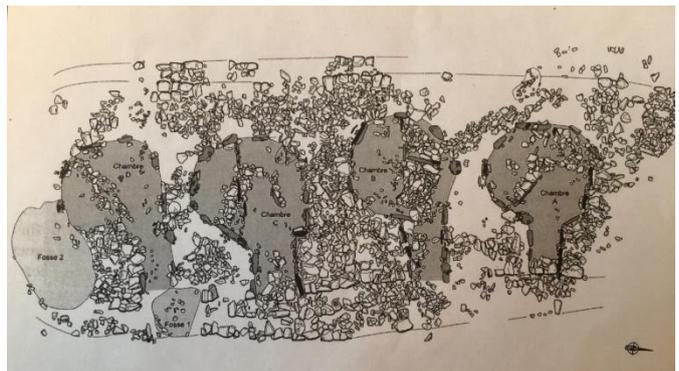


Fig.12 : plan d'ensemble des vestiges du cairn et des quatre chambres funéraires après le démontage des restes d'éboulis en 2007.

## Marché de Noël des artisans et commerçants

Pour cette troisième édition du marché de Noël, les artisans et commerçants autour du Pélem nous ont offert une nouvelle fois une superbe animation qui a connu un franc succès. Le thème « Disney » a apporté une nouvelle touche de fantaisie qui a satisfait grands et petits tout au long de la journée.



Les visiteurs ont pu rencontrer pleins de Minnie, de Mickey et autre Reine des Neiges ou Blanche Neige.

Ont aussi été appréciés la diversité des produits proposés par les exposants mais également les animations : « Zumba party », calèche et poney, danse orientale etc ...

En bref on retiendra qu'une belle énergie s'est dégagée de cette journée qui a su illuminer le centre de Saint Nicolas. Journée de dynamisme et bonne humeur qui s'est clôturée par une grande tombola où un séjour à Eurodisney, des stages de conduite Groupama et beaucoup d'autres lots ont pu être gagnés.



## Téléthon 2016

Comme chaque année la journée pour le Téléthon du 26 novembre a été jour de fête à St Nicolas.

N'oublions pas qu'il s'agit surtout d'une manifestation de solidarité et d'espoir destinée à aider une association de malades et parents de malades, l'AFM, Association Française contre les Myopathies, dans leur recherche de solutions thérapeutiques aux maladies neuromusculaires, par le biais de la recherche médicale.

La générosité des Pélémois n'a pas déçu, elle a permis d'atteindre l'objectif, modeste il est vrai, des organisateurs de la journée qui était



d'améliorer la collecte 2015 de 1932,86 € reversée à L'AFM-Téléthon.

L'objectif est dépassé : le montant versé cette année est de 2991,81 €! Cette générosité s'est exprimée par des participations aux randonnées et courses pédestres organisées pour enfants et adultes, tombolas, balades en calèche, repas de crêpes, galettes-saucisse, far breton, riz au lait, tous diversement arrosés, par des achats d'objets d'art, de maquillages...

Tout ceci au rythme de danseuses et de jeunes musiciens de tous âges. Des matchs de sports collectifs ont également donné lieu à des ventes de gâteaux et tombolas. Les entreprises, commerçants, agriculteurs et artisans, l'EHPAD, ont participé, chacun selon ses possibilités. Tout ceci n'a été possible que grâce aux nombreuses bonnes volontés des bénévoles, des associations, des dirigeants et employés d'entreprises et collectivités.

Chacune et chacun mérite d'être félicité et remercié individuellement mais cette page ne suffirait pas à les nommer et surtout en oublier un(e) seul(e) serait aussi risqué que profondément injuste.

Il est temps maintenant de penser au Téléthon 2017. Un nouveau défi : faire plus et mieux. Pour cela nous ne pouvons que compter sur vous, Pélémoises et Pélémois, sur votre générosité, votre dévouement, vos idées pour innover. Nous faisons appel à de nouveaux acteurs, entreprises, commerçants, artisans, écoles.... Plusieurs d'entre vous ont d'ors et déjà manifesté leur volonté de participer.

**Lors de nos prochaines réunions nous invitons chacune et chacun à nous rejoindre pour exprimer ses idées, critiques et suggestions. Nous avons besoin de vous !**

Le comité de coordination.

## ***Calendrier des Fêtes (suite)***

### **Avril**

- **01/04/2017** : Rougail saucisse–Hand-Ball Pélémois –Ty Ar Pélem
- **16/04/2017** : Fest-noz –Blés d'Or – Ty Ar Pélem
- **23/04/2017** : Premier tour des élections présidentielles–Ty Ar Pélem

### **Mai**

- **07/05/2017** : Deuxième tour des élections présidentielles –Ty Ar Pélem
- **23/05/2017** : Don du sang – Ty Ar Pélem
- **25/05/2017** : Tournoi Champion's League – Stade Armand Hamon

### **Juin**

- **03/06/2017** : Boules –USP ; Endurance équestre –ACE
- **11/06/2017** : Premier tour des législatives
- **18/06/2017** : Deuxième tour des législatives
- **24/06/2017** : Spectacle Théâtre–EMDTKB –Ty Ar Pélem ; Passage de la PLB

*Vie*

*Locale*

## Elagage

Le code général des collectivités territoriales (article L2212-2 et suivants) confère aux maires des pouvoirs de police en matière d'élagage :

« Les arbres qui avancent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb de ces voies, aux frais des propriétaires.

L'élagage étant obligatoire, le propriétaire riverain qui ne l'exécute pas, peut être mis en demeure par le Maire, par lettre recommandée avec avis de réception. S'il persiste, la commune effectue, ou fait effectuer l'élagage aux frais du contrevenant. »

*Le coin du  
citoyen*

## Numéros utiles

- |   |   |
|---|---|
| ✚ Bibliothèque : 02.96.29.53.35                   | ✚ Mairie : 02.96.29.51.27                     |
| ✚ Cabinet infirmier : 02.96.29.58.26              | ✚ Maison du Département : 02.96.57.44.00      |
| ✚ Camping municipal : 02.96.29.56.12              | ✚ Mission locale : 02.96.29.16.26             |
| ✚ Cabinet vétérinaire : 02.96.29.40.07            | ✚ Ophtalmologue : 02.96.24.50.72              |
| ✚ Centre d'accueil et de loisirs : 02.96.57.84.04 | ✚ Pharmacie de garde : 3237                   |
| ✚ Centre médicale : 02.96.29.50.30                | ✚ Pharmacie du Pélem : 02.96.29.51.30         |
| ✚ Comité d'entraide : 02.96.29.22.10              | ✚ Piscine : 02.96.29.78.37                    |
| ✚ CCKB : 02.96.29.18.18                           | ✚ SAMU : 15 ou 115                            |
| ✚ CPAM : 3646                                     | ✚ Sapeurs Pompiers 18 ou 112                  |
| ✚ Déchèterie : 02.96.29.76.57                     | ✚ Sous-préfecture : 02.96.40.16.40            |
| ✚ EHPAD Ti-Kerjean : 02.96.29.74.48               | ✚ Taxi LE ROUX : 02.96.29.73.18               |
| ✚ Gendarmerie : 17 ou 02.96.29.51.18              | ✚ Taxi MONGIN : 02.96.29.73.84                |
| ✚ Kinésithérapeutes Corlay : 02.96.29.50.78       | ✚ TRAD : 08.20.22.22.22                       |
| ✚ La Poste : 02.96.29.51.59                       | ✚ Trésor public de Rostrenen : 02.96.29.01.39 |



## Cours d'espéranto à Peumerit-Quintin

Il y a beaucoup de langues dans le monde et vous ne les apprendrez pas toutes ! Alors pourquoi pas une langue internationale ? Elle existe, elle s'appelle espéranto. Elle a été créée au 18<sup>ème</sup> siècle par un médecin polonais, Louis Zamenhof et est parlée aujourd'hui dans 120 pays à travers le monde. L'espéranto est une langue créée artificiellement, c'est pour cela qu'elle est plus facile que d'autres langues. Vous pouvez l'apprendre en rejoignant un petit groupe de niveaux débutant à 3<sup>ème</sup> année qui se retrouve une fois par semaine à Peumerit-Quintin dans la bonne humeur, sans se prendre au sérieux. Pour vous inscrire ou vous renseigner, contacter Alain Bournel au 06 64 35 06 71.



Le CLIC Rostrenen vous accueille...



Le Centre Local d'Information et de Coordination Sud-ouest Côtes d'Armor de Rostrenen accueille, informe, accompagne les Aînés, leur entourage et les professionnels de la gérontologie dans les démarches liées au maintien à domicile et du bien vieillir.

Patricia JEANGEORGES - Chargée de Coordination, Lutèce COATRIEUX - Chargée d'Accueil et d'Information, composent cette nouvelle équipe.

Le CLIC, service de proximité du Conseil départemental, est à votre disposition à la:

Maison du Département  
6 A rue Joseph Pennec  
22110 Rostrenen

Tél: 02 96 57 44 66

Mail: [clic-sudouest-rostrenen@cotesdarmor.fr](mailto:clic-sudouest-rostrenen@cotesdarmor.fr)



Association Kreiz Breizh Villages d'Europe  
Mairie - 22110 Mellionec  
02 96 24 29 90  
[www.villages-culturels.com](http://www.villages-culturels.com)



**L'association Village d'Europe** se propose d'organiser une réunion d'information pour les habitants de votre commune sur les possibilités de voyager en Europe pour les jeunes. L'ouverture sur le monde est indispensable aujourd'hui et nous souhaitons donner les mêmes possibilités aux jeunes du Kreiz-Breizh qu'aux autres. Étudier, travailler, voyager avec le service volontaire européen, le woofing, les camps de jeunes, les chantiers internationaux, Erasmus, fille au pair...

Nous présentons toutes ces possibilités sur un créneau d'1h30, c'est gratuit.

Nous invitons tous les jeunes intéressés à contacter la mairie afin que nous programmions une réunion.

Sur la photo :

Claire Pages présidente

Et Céline Leblanc



## La Cie Le p'tit vertige

est née il y a deux ans, sous l'impulsion de Céline Leblanc et Laurent Dacquay. L'envie de créer des manèges à pédales est née au détour d'un voyage, en Turquie, où ils découvrent un manège pas comme les autres. Avec la force d'un seul bras, il fait tourner et rêver jusqu'à huit enfants.

C'est un coup de foudre ! De retour en Bretagne, l'idée de réaliser un manège de ce type fait son chemin. Bientôt rejoints par Claire Pagès, ils fondent en 2014 l'association Le p'tit

vertige, basée à Saint-Nicolas-du-Pélem. Ils construisent un premier manège composé à 80% à partir de matériaux de récupération : draps, planches, anciens décors et meubles, chaînes de vélo, peintures. Seuls les plateaux en bois et la pièce centrale du manège sont neufs, pour des raisons de solidité et de sécurité. Et sous la jupe de manège se cache un moteur de bateau.....

Le manège tourne dans les fêtes du jeu, fêtes de l'enfance, festivals divers et variés. Il s'adapte très bien par sa petite taille aux différentes manifestations. L'association ne bénéficiant d'aucune subvention, l'argent récolté pendant ces animations sert à faire avancer les projets à venir. De plus des manifestations autour de jeux contemporains sont organisées dans différents endroits de la CCKB pour récolter des fonds... la dernière après midi avait lieu à Trémargat où une quarantaine de joueurs ont découvert beaucoup de jeux

Cette fin d'année David Chapo, artiste local, a travaillé sur les peintures du manège et a créé un bel univers sous-marin....

Et cet hiver quelques autres personnages apparaîtront.

Le manège sortira sans doute de nouveau au printemps.

Infos et contact

Céline Leblanc : 0674379570  
leptitvertige@gmail.com  
et sur Facebook

Courriel : [mairie.st.nicolas.pelem@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.nicolas.pelem@wanadoo.fr)

Tél : 02.96.29.51.27

Site internet : [stnicolasdupelem.fr](http://stnicolasdupelem.fr)

*Edition : Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem*

*Directeur de publication : Daniel Le Caër*

*Conception-rédaction : Commission bulletin municipal*